COMMENT CANDIDATER ?

REMPLISSEZ LE BULLETIN CI-DESSOUS

Envoyez-le par mail à

mdph.comitedesusagers@aisne.fr

ou par courrier à

MDPH 28 rue Fernand Christ 02000 LAON

Scannez ici
pour candidater

L'AISNE LE DÉPARTEMENT mdph 02
Maison Départementale des Personnes Handicapées

☐ Madame ☐ Monsieur Nom : Prénom :

Date de naissance : Numéro de dossier :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

Vous êtes :

- ☐ Une personne en situation de handicap
- ☐ Parent d'un enfant en situation de handicap
- ☐ Aidant d'une personne en situation de handicap

La nature du handicap est :

- ☐ Physique
- ☐ Sensorielle
- ☐ Cognitive
- ☐ Mentale
- ☐ Psychique
- ☐ Multiple (polyhandicap)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à la constitution du comité des usagers. La MDPH de l'Aisne en est le destinataire. Selon la législation en vigueur, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et à la limitation du traitement. Pour plus d'informations, contactez la MDPH de l'Aisne.

Conception & Impression : Conseil départemental de l'Aisne - Octobre 2026

DEVENEZ MEMBRE

DU COMITÉ DES USAGERS DE LA MDPH



REJOIGNEZ-NOUS !

Vous souhaitez partager votre expérience et vous impliquer dans un collectif ?

CANDIDATURES OUVERTES JUSQU'AU 11 DÉCEMBRE 2026 AU PLUS TARD.

LE COMITÉ DES USAGERS

de la MDPH de l'Aisne



1 Qu'est-ce que le Comité des Usagers ?

Le Comité des Usagers est un espace d'échange, de dialogue et de participation. Il permet aux personnes en situation de handicap et à leurs proches aidants de contribuer à l'amélioration des services de la MDPH et aux politiques du handicap.

Ce groupe réunit plusieurs fois par an des usagers, des professionnels et partenaires pour travailler ensemble.

2 À quoi sert ce Comité ?

En devenant membre du comité, vous pouvez :

PARTAGER
votre vie quotidienne et votre expérience du handicap

FAIRE REMONTER
les besoins réels constatés sur l'ensemble du territoire de l'Aisne

AMÉLIORER
la qualité des services de la MDPH de l'Aisne

CONSTRUIRE ENSEMBLE
des solutions et des outils plus simples et adaptés pour tous

De quoi parle-t-on dans le comité ?

VOTRE PAROLE COMPTE !

VOTRE DOSSIER MDPH
Comprendre les étapes et le temps nécessaire pour traiter votre demande.

L'ACCUEIL ET L'ACCÈS
Pouvoir venir facilement dans nos locaux, nous téléphoner ou utiliser notre site internet.

VOS DROITS ET AIDES
Allocations, prestations et orientations.

LES DÉCISIONS
Leur compréhension et mise en œuvre.

LES AIDANTS
L'aide et la reconnaissance pour les proches qui accompagnent au quotidien.

VOTRE AVIS
Étudier vos remarques pour améliorer la qualité de service de la MDPH.